



VERSEMENT 1281 W

Description globale : attribution du R.M.I. et d'aides financières individuelles

Dates extrêmes : 1990 ~ 1995

Importance matérielle : 3,75ml

Service producteur : Conseil Général de l'Aube, D.I.D.A.M.S., Commissions locales d'insertion

Service versant : D.I.D.A.M.S., Secrétariat de la Mission Insertion

Date d'entrée : 15 Juin 2000

Communicabilité maximum : 120 ans à compter de la date de naissance

Début communicabilité : 01.01.2041

Fin communicabilité : 01.01.2088

Date de rédaction du bordereau : Décembre 2002

N° d'entrée : 54235

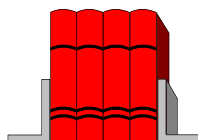
Cote de l'inventaire : 1AD10 948

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 2003 – Reproduction interdite (Loi du 1^{er} juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Ce versement provient du Secrétariat de la mission insertion de la D.I.D.A.M.S. qui a en charge le suivi de l'activité des CLI commissions locales d'insertion. La Commission Locale d'Insertion doit valider le contrat d'insertion pour permettre au préfet de proroger le droit au RMI au delà de la période de trois mois. Les CLI reçoivent les projets de contrat, les rapports complémentaires (évolution des souhaits et les fiches de situation du bénéficiaire).

Dossiers individuels d'attribution du Revenu Minimum d'Insertion

Depuis 1988, le Préfet et le Président du Conseil général sont responsables de la mise en œuvre du Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.) dans leur département.

Les demandes de R.M.I. sont à déposer au Centre Municipal d'Action Sociale (C.M.A.S.), à l'assistante sociale ou à l'association autorisée.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (CMSA) est chargée de verser le R.M.I.

L'Allocataire du R.M.I. s'engage dans un projet d'insertion ayant pour but d'améliorer sa situation professionnelle (stage par exemple).

La Commission Locale d'Insertion [CLI] est chargée d'examiner les propositions et les souhaits formulés dans le contrat d'insertion.

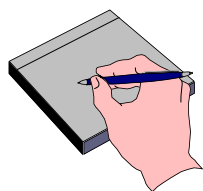
Aides financières

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil général de l'Aube aux bénéficiaires du RMI dans le cas de frais de déplacement, d'inscription de soins de santé etc.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 - 10	Commission Locale d'Insertion d'Agglomération 1 et 3, dossiers individuels de R.M.I.	1990 - 1995
11 - 19	Commission Locale d'Insertion d'Aix en Othe, dossiers individuels de R.M.I.	1995
20 - 25	Commission Locale d'Insertion d'Arcis-sur-Aube, dossiers individuels de R.M.I.	1990 - 1995
26 - 33	Commission Locale d'Insertion de Bar-sur-Aube, dossiers individuels de R.M.I.	1990 - 1995
34 - 42	Commission Locale d'Insertion de Bar-sur-Seine, dossiers individuels de R.M.I.	1995
43 - 52	Commission Locale d'Insertion de Romilly-sur-Seine, dossiers individuels de R.M.I.	1995
53 - 97	Commission Locale d'Insertion de Troyes, dossiers individuels de R.M.I.	1990 - 1995
98 - 112	Commission Locale d'Insertion de Troyes Urbain 2, dossiers individuels de R.M.I.	1990 - 1995
113 - 128	Bénéficiaires du R.M.I., attribution d'aides financières	



ANNEXES

Description de dossier-type : dossier d'Insertion R.M.I., avis de fin de versement du R.M.I., contrat d'insertion, relevé des paiements, fiche individuelle de liaison, correspondance administrative, état-navette de suivi professionnel

Liste des sigles :

R.M.I. : Revenu Minimum d'Insertion

C.A.F. : Caisse d'Allocations familiales

C.M.S.A. : Caisse Mutualité Sociale Agricole

M.S.A. : Mutualité Sociale Agricole

C.L.I. : Commission Locale d'Insertion

C.M.A.S. : Centre Municipal d'Action Social

1281 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
Commission Locale d'Insertion d'Agglomération 1 et 3			
1	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - Z	1990	01.01.2041
2	A	1995	01.01.2046
3	B	«	«
4	C	«	«
5	D - F	«	«
6	G - L	«	«
7	M	«	«
8	N - P	«	«
9	R	«	«
10	S - W	«	«
Commission Locale d'Insertion d'Aix-en-Othe			
11	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - B	1995	01.01.2046
12	C	«	«
13	D	«	«
14	F - G	«	«
15	H	«	«
16	J - L	«	«
17	M - N	«	«
18	P - R	«	«
19	S - V	«	«
Commission Locale d'Insertion d'Arcis-sur-Aube			
20	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - Z	1990	01.01.2041
21	A - D	1995	01.01.2046
22	F - L	«	«
23	M - N	«	«
24	O - P	«	01.01.2070
25	R - Z	«	01.01.2046
Commission Locale d'Insertion de Bar-sur-Aube			
26	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - Z	1990	01.01.2051
27	B	1995	01.01.2070
28	C - F	«	01.01.2046
29	G	«	01.01.2065
30	H - K	«	01.01.2060
31	L - M	«	01.01.2072
32	P - R	«	«
33	S - W	«	«

1281 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
Commission Locale d'Insertion de Bar-sur-Seine			
34	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - Z	1990	01.01.2041
35	A - Ber	1995	01.01.2046
36	Bi - Bu	«	«
37	C - Dr	«	01.01.2057
38	Du - F	«	01.01.2046
39	G - J	«	01.01.2057
40	L	«	01.01.2046
41	M - N	«	«
42	P - Z	«	«
Commission Locale d'Insertion de Romilly-sur-Seine			
43	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - Z	1990	01.01.2041
44	A - B	1995	01.01.2087
45	C - D	«	01.01.2041
46	E - F	«	01.01.2059
47	G - K	«	01.01.2046
48	L	«	«
49	M	«	01.01.2064
50	N - P	«	01.01.2046
51	R - S	«	«
52	T - Z	«	«
Commission Locale d'Insertion de Troyes			
53	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A-D	1990	01.01.2074
54	F-W	«	01.01.2060
55	A-Au	1995	01.01.2046
56	B-Bau	«	01.01.2062
57	Bej-Bez	«	01.01.2074
58	Bj-Bor	«	01.01.2046
59	Bouc-Bout	«	01.01.2071
60	Br-Bu	«	01.01.2046
61	Ca-Cha	«	01.01.2088
62	Che-Cod	«	01.01.2046
63	Cop-Cu	«	«
64	Da-Der	«	«
65	Des- Duv	«	«
66	Ed-Fin	«	«
67	Fl-Fo	«	«

1281 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communnicabilité
Commission Locale d'Insertion de Troyes (suite)			
68	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes Ga - Gi	1995	01.01.2046
69	Go - Gou	«	«
70	Gra - Gry	«	«
71	Gue - Gui	«	«
72	Ha - Hi	«	«
73	Ho - Hu	«	«
74	J - Jum	«	«
75	Ka - Ku	«	«
76	Laa - Lav	«	«
77	Le - Lef	«	«
78	Leg - Lh	«	«
79	Li - Ly	«	«
80	Mai - Mau	«	«
81	Mba - Mey	«	«
82	Mi - Mo	«	«
83	Na - No	«	«
84	OI - Ou	«	«
85	Pac - Pir	«	«
86	Po - Pu	«	«
87	Q - Ray	«	«
88	Re - Ri	«	«
89	Ro - Rz	«	«
90	Sa - Sf	«	«
91	Si - Sz	«	«
92	Ta - Ti	«	«
93	To - Tu	«	«
94	U - Va	«	«
95	Ve	«	«
96	Vi - Vu	«	«
97	W - Z	«	«
Commission Locale d'Insertion de Troyes Urbain 2			
98	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes A - Z	1990	01.01.2041
99	A - Az	1995	01.01.2046
100	Ba - Ben	«	«
101	Ber - Bou	«	«
102	Br - Cl	«	«
103	Co - Da	«	«
104	Di - Dut	«	«
105	Fa - J	«	«

1281 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
Commission Locale d'Insertion de Troyes Urbain 2 (suite)			
106	Dossiers individuels de R.M.I., patronymes Ka - Ku	1995	01.01.2046
107	La - Lu	«	«
108	Ma - Mu	«	«
109	Na - Ou	«	«
110	P - Re	«	«
111	Ro - S	«	«
112	T - Z	«	«
113 - 128	Bénéficiaires du R.M.I., attribution d'aides financières, dossiers individuels	1995	
113	Patronymes A	1995	2046
114	Patronymes B	«	«
115	Patronymes C	«	«
116	Patronymes D ¹	«	«
117	Patronymes E	«	«
118	Patronymes F	«	«
119	Patronymes G	«	«
120	Patronymes H	«	«
121	Patronymes J-K	«	«
122	Patronymes L	«	«
123	Patronymes M	«	«
124	Patronymes N-O-P	«	«
125	Patronymes R	«	«
126	Patronymes S	«	«
127	Patronymes T	«	«
128	Patronymes V-W-Y	«	«

¹ Certains dossiers sont classés sous l'appellation « Divers ».